

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-six, le Jeudi 23 juillet à dix-huit heures, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Jocelyne GUÉRIN.

Présents :

Jocelyne GUERIN, Marie-Claire RANVIER, Florence CIBICK, Eric VANNIER, Yves PERRAUDIN, Nicolas DECOURCHELLE, Patrick LORGÉ, Didier BOURLON, Gilles TEULADE, Manuel HOUSSAIS

Absents excusés : Alice COURANJOU, David BONGARD, Jean-Christophe SAVE, Pierre TISSIER-MARLOT

Procurations : /

Étaient également présents : Maëlle GRANGEON, DGS.

Secrétaire de séance : Yves PERRAUDIN

Envoyé en préfecture le 04/08/2026

Reçu en préfecture le 04/08/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260723-2026_BU_068-DE



Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 14
- Présents : 10
- Procurations : 0
- Qui ont pris part aux délibérations : 10

Développement durable

Conseil en Energie Partagée : Diagnostic énergétique des bâtiments

2026_BU_068

Madame la Présidente explique que la CCBLM est adhérente au SIEEEN sur le volet « Conseil en Energie Partagée ». A ce titre, elle paye un montant de 1 380,56 € annuellement.

Aujourd'hui, le SIEEEN a une personne dédiée pour notre territoire. Certaines communes adhèrent également pour leur compte.

L'intérêt de cette adhésion est de nous aider à améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments et plus précisément :

- Mettre en place une politique durable de gestion du patrimoine et des consommations énergétiques.
- Diminuer les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique et la dépendance aux énergies fossiles.
- Limiter le poids des factures énergétiques sur le budget de fonctionnement des collectivités à court et long termes.

Envoyé en préfecture le 04/08/2026

Reçu en préfecture le 04/08/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260723-2026_BU_068-DE



N° 2026_BU_068

- Optimiser les performances énergétiques et environnementales des projets.

Suite aux épisodes de fortes chaleurs, la question du rafraîchissement de certains bâtiments se pose notamment pour les bâtiments qui accueillent des publics fragiles et qui n'ont pas de climatisation :

- Maison de santé de Chatillon en Bazois (climatisée sur une partie)
- Maison des générations de Chatillon en Bazois (accueil de loisirs)
- Accueil de loisirs de Luzy (partie salle d'activité crèche climatisée)
- Maison de santé de Luzy (partie ne faisant pas l'objet de rénovation actuellement)
- Maison de santé de Moulins-Engilbert (climatisée sur une partie)

L'objectif serait de mobiliser le SIEEEN sur ces bâtiments particulièrement pour proposer des solutions pour le confort d'été et d'hiver (climatisation, ventilation, volet, autres, ...).

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide de faire appel au SIEEEN pour faire un état des lieux et des préconisations sur les bâtiments de la Communauté de communes.

**Le Secrétaire de Séance,
Yves PERRAUDIN.**



**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 23 Juillet 2026**

**La Présidente,
Jocelyne GUERIN.**